



Paris, le 29 janvier 2025

SUD industrie soutient les salariés de Michelin : le 4 février 2025 RDV devant le siège de Michelin !

1 464 000 000€ (1,464 Milliards d'€) voici ce que représente ce que Michelin a versé aux actionnaires en 2024 et ils ne proposent que 40 000€ de prime de départ à des salariés qui ont mis leur savoir-faire, leur énergie à construire ce joli pactole ! Inadmissible ! Dans un premier temps il ne fallait pas délocaliser car avec cette somme versée aux actionnaires, nous ne pouvons pas dire que l'entreprise perd de l'argent. Il est inadmissible de continuer de dire partout dans les médias que l'énergie est trop cher en France, que les taxes sont trop élevées pendant que Monsieur le Président de Michelin Florent MENEGAUX se prend 2 700 000€ par an (certainement un salaire décent) dans les caisses de Michelin sur le dos des salariés et sous-traitants.



Les revendications des salariés de CHOLET :

70 000€ d'indemnité de licenciement, plus 300€ par mois d'ancienneté et 500€ par année d'âge.

De plus, les collègues qui vont partir en préretraite veulent à juste titre une compensation supplémentaire pour la fermeture de l'usine.

C'est loin d'être exagéré, quand on connaît la santé et le temps que chacun d'entre nous a laissé dans cette usine. Michelin va annoncer ses résultats 2024 en février, ils seront très bons, comme dit MENEGAUX : « Michelin est chaque jour plus fort ».

L'entreprise a donc largement les moyens d'accéder à nos revendications, sans que cela égratigne son portefeuille.

Rendez-vous devant le siège de Michelin à Clermont-Ferrand le **Mardi 4 février 2025**

Contacts téléphonique :

- DSC SUD Michelin / Liaison d'activité caoutchouc : Nicolas ROBERT : 06 59 71 20 18
- Secteur Luttes SUD Industrie : Florent CARRIOU : 07 86 15 86 84